

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00179
Numéro SIREN : 799 674 890
Nom ou dénomination : 2M GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2024 sous le numéro de dépôt 1218

① **BILAN SIMPLIFIE**

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SURESNES
DGFIP N° 2033-A-SD2023

Désignation de l'entreprise **2M GESTION** 26 Boulevard PAUL VAILLANT GOU 94200 IVRY SUR SEINE Néant
 Adresse de l'entreprise
 SIRET **7 9 9 6 7 4 8 9 0 0 0 0 1 4**
 Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**
 SOUS LE N° **1218**

				Exercice N clos le 31122022	Exercice N-1 clos le 31122021	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres* 010		012			
	014		016			
	Immobilisations corporelles* 028	39 251	030	39 155	97	5 576
	Immobilisations financières* (1) 040	55 933	042		55 933	55 933
	Total I (5) 044	95 185	048	39 155	56 030	61 509
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052	<i>Carifié conforme à l'aiguillage</i>		
		Marchandises * 060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3) 068	55 200	070		55 200	
		072	60 727	074		60 727
	Valeurs mobilières de placement 080	100	082		100	100
	Disponibilités 084	10 320	086		10 320	31 372
	Charges constatées d'avance * 092	1 236	094		1 236	1 677
	Total II 096	127 583	098		127 583	100 159
	Total général (I + II) 110	222 767	112	39 155	183 613	161 668
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120			25 000	25 000	
	Ecart de réévaluation 124					
	Réserve légale 126			2 500	2 500	
	Réserves réglementées* 130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131			100 600	26 500	
	Report à nouveau 134			82	(12 017)	
	Résultat de l'exercice 136			23 531	86 200	
	Subventions d'investissement 137					
	Provisions réglementées 140					
Total I 142			151 713	128 182		
Provisions pour risques et charges 154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156			19 292	28 057	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164					
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166			1 762	1 933	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169			10 845	3 496	
	Produits constatés d'avance 174					
Total III 176			31 899	33 486		
Total général (I + II + III) 180			183 613	161 668		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DGFIP N° 2033-C2023

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)							Désignation de l'entreprise : 2M GESTION			Néant <input type="checkbox"/>	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	37 858	462		464		466	37 858		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 394	472		474		476	1 394		
Immobilisations financières		480	55 933	482		484		486	55 933		
TOTAL		490	95 185	492		494		496	95 185		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	32 282	552	5 479	554		556	37 761		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 394	562		564		566	1 394		
TOTAL		570	33 675	572	5 479	574		576	39 155		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **2M GESTION**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	64 186		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis				
Déficits imputés						983	25 304		
Déficits reportables						984	38 882		
Déficits de l'exercice						860			
Total des déficits restant à reporter						870	38 882		
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	2 298
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **183 613** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **46 001** euros et un total **charges** de **22 471** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **23 531** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	55 200	55 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 461	2 461	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	58 266	58 266	
Charges constatées d'avances	1 236	1 236		
TOTAL DES CREANCES		117 163	117 163	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	48	48		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	19 245	19 245		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 762	1 762		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 968	9 968		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	877	877			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		31 899	31 899		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 771			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

2M GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 26 Boulevard Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
799 674 890 RCS CRETEIL

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

Convention de management fees

Il est rappelé que la société 2M GESTIONS SAS a mis en place une convention de management fees pour une durée indéterminée et renouvelable entre la société 2M GESTION SAS et 2M CONCEPT SAS en 2021. En application de ladite convention, 2M GESTION SAS gère des tâches administratives, organisationnelles pour le compte de sa filiale.

Elle est reconduite en 2022 pour la rémunération du mandat de la Présidence pour un montant mensuel de 3 000 € contre 2 000 € au titre de 2021.

Bail commercial


Il est rappelé qu'un bail est consenti entre la société 2M GESTION SAS et la société 2M IMMOBILIER au titre de la location des locaux d'exploitation de la société 2M CONCEPT SAS.

Fait à Ivry-sur-Seine

Le 14 juin 2022

2M GESTION SAS , Présidente

Représentée par Monsieur Antoine Milhem


2M GESTION
SAS au capital de 25.000€
26, Boulevard Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
Tel: 06.27.28.28.89
Siret: 799 674 890 00014
antoine.milhem@2mconcept.fr

2M GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 26 Boulevard Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
799 674 890 RCS CRETEIL

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2022**

Le soussigné, Antoine MILHEM, Président et Associé Unique de la société 2M CONCEPT SAS, en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce, rend compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumet à approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société détient à 100 % la société 2M CONCEPT SAS. Aucun produit financier n'est comptabilisé sur cet exercice. Le chiffre d'affaires est généré la facturation des managements fees à sa filiale.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Pour développer son activité, 2M GESTION SAS développe un relationnel et des opportunités afin d'ouvrir les champs des possibles pour développer son activité dans son secteur d'activité.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AM

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'année 2023, notre société mettra tout en œuvre pour soutenir sa filiale dans le contexte économique à venir.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Je rappelle que notre société détient à 100 % la société 2M CONCEPT SAS dont le siège social est situé au 26 Boulevard Paul vaillant Couturier à Ivry-sur-Seine (94), immatriculée au RCS de Créteil Sous le numéro 538 162 132.

Nous détenons 49 % de la SCI 2M Immobilier, propriétaire des locaux loués à la société 2M CONCEPT SAS ET 2M GESTION SAS.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

2M CONCEPT, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 25 000 euros dont le siège social est situé au 26 Boulevard Paul Vaillant Couturier à Ivry-sur -Seine (94), immatriculée sous le numéro 538 162 132 RCS CRETEIL.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
2022	1 762€	NEANT	NEANT	NEANT
2021	1 933€	NEANT	NEANT	NEANT

#11

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 46 000 euros contre 31 000 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 46 000 euros contre 31 001 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 21 888 euros contre 26 849 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 24 112 euros contre 4 152 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros comme l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros comme l'exercice précédent ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0 comme l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de (321) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 23 791 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 23 531 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 183 613 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 530,79 euros de la manière suivante :

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 23 530,79 euros.**

Affectation :

Autres Réserves :	23 500 €
Report à nouveau créditeur :	30,79 €

AM

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant s'élevant à 1 773 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je rappelle qu'il existe un rapport spécial pour les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Le Président
Antoine MILHEM



2M GESTION
SAS au capital de 25.000€
26, Bld Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
Tél: 06.27.28.28.89
Siret: 799 674 890 00014
antoine.milhem@2mconcept.fr

AM

2M GESTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 26 Boulevard Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
799 674 890 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

Le vingt-deux avril deux mille vingt-trois, à 18 heures, la Société 2M GESTION SAS, Associée Unique,

Antoine MILHEM préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau :

- les comptes annuels ;
- le rapport du Président ;
- le rapport spécial ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

fm

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant total de 1 773 €.

Cette résolution est entérinée par l'Associée Unique

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat - Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 23 530,79 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 23 530,79 euros.

Affectation :

Autres Réserves :	23 500,00 €
Report à nouveau créditeur :	30,79 €

Cette résolution est entérinée par l'Associée Unique

TROISIEME RESOLUTION – Rapport spécial et conventions

L'Associé Unique constate qu'il existe des conventions visées par l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce.

Cette résolution est entérinée par l'Associée Unique

QUATRIEME RESOLUTION – Pouvoir en vue des formalités

L'associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution est entérinée par l'Associée Unique

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Antoine MILHEM

Le Président de l'assemblée - Associé



2M GESTION

SAS au capital de 25.000€
26, Bld Paul Vaillant Couturier
94200 IVRY SUR SEINE
Tél: 06.27.28.28.89
Siret: 799 674 890 00014
antoine.milhem@2mconcept.fr